



LE TRAIT D'UNION BRIVISTE

Le plaisir de recevoir, la joie de donner, faire profiter les autres de nos compétences.



GAZETTE N° 124—3ème TRIMESTRE 2022

MOT DE LA PRESIDENTE

Les vacances sont terminées.

L'heure de la rentrée a sonné au Trait d'Union Briviste.

Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui viennent de nous rejoindre et les remercie de la confiance qu'ils nous accordent. J'associe à mes remerciements toutes et tous ceux qui ont une nouvelle fois répondu présent.

La période caniculaire de l'été a mis notre Club en sommeil mais pour autant quelques activités ont continué. J'en remercie toutes celles et tous ceux qui ont eu le dévouement et la gentillesse d'assurer les permanences.

Lors de notre traditionnel pot de rentrée et anniversaires, tous les adhérentes et adhérents ont très vivement appréciés la surprise, faite par le Club : animation par les Ménétriers du Pays de Brive.

Chacune et chacun a pu apprécier les succulentes pâtisseries offertes par le Trait d'Union Briviste.

Nos aînés ont été ravis par les cadeaux qui leur ont été offert par le Club.

Je remercie Monsieur le Maire Frédéric SOULIER pour les fleurs et chocolats offerts aux dames et aux messieurs.

Notre présence au Forum des associations organisé par la ville de Brive le dimanche 11 septembre a rencontré un très vif succès. Depuis le lundi 12 septembre nous avons enregistré 15 nouvelles adhésions.

Je souhaite que les idées nouvelles ou les mécontentements avérés soient transmises au Conseil d'Administration afin de les régler pour le bien de toutes et de tous.

Je n'aurai garde d'oublier notre voyage en Andorre des 21 et 22 septembre 2022 et l'Assemblée Générale du Trait d'Union Briviste le 28 octobre 2022 dans la salle de l'Espace Chadourne.

Nous vous rappelons que la cotisation, inchangée, (25€ pour une personne et 45€ pour un couple), est à régler à partir du 1er septembre.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée, que chacune et chacun trouve au sein de notre Club, le plaisir qu'il est en droit d'attendre.

Ainsi tous ensemble et tous unis le Trait d'Union Briviste continuera en appliquant sa devise : « le plaisir de recevoir, la joie de donner, faire profiter les autres de ses compétences ».

Cordialement
La Présidente
Germaine BLANC.



NOUVELLE ACTIVITE AQUARELLE

à partir du jeudi 6 octobre 2022 de 14 h à 17 h
Si vous êtes intéressé, bien vouloir vous faire connaître au secrétariat pour renseignements complémentaires.



DANSES

Danse de loisirs : reprise le 05/10/2022 à partir de 16 h

Danse country : mercredi de 14 à 16h.

Danse en ligne : reprise le 22/10/2022 de 14 à 16 h

Ces trois activités ont lieu dans l'Algeco, sur le parking de l'association.



Danses Country

ESPAGNOL

Le cours classique a repris de 14 à 16 h.

Par ailleurs, se met en place un COURS POUR DÉBUTANTS à compter du 04/10/2022, de 16h30 à 17h30.



AGENDA

Voyage en Andorre : 21/22 septembre 2022

Assemblée générale . 27 octobre 2022



Dans le cadre du label bien vieillir
La ville de Brive, en partenariat
avec l'association « Trait d'Union Briviste »,
vous propose un :

Thé dansant

Salle Chadourne à Brive

Judi 29 Septembre de 14h à 18h

Animé par Francis DEVAUX

Entrée 8 €

Renseignements : 05 55 17 71 82



Au nom du Conseil d'Administration et de tous les Adhérents, je tiens à manifester ma sympathie aux personnes touchées par le décès de notre très apprécié professeur de gymnastique douce, Fernand DAROCHA et je leur exprime mes sincères condoléances

La Présidente
Germaine BLANC.

